

# Les migrations résidentielles renforcent la concentration d'actifs de même profil dans les territoires du Grand Est

Insee Analyses Grand Est • n° 134 • Août 2021



Entre 2016 et 2017, 50 500 actifs du Grand Est ont déménagé dans une nouvelle zone d'emploi tout en restant dans la région. Les zones dans lesquelles la situation de l'emploi est plus favorable accueillent davantage d'actifs alors qu'à l'inverse, celles au marché du travail dégradé en perdent. Si l'opportunité de trouver un emploi ou d'en changer est une motivation au déménagement, l'offre immobilière est également un déterminant important. Certains territoires attirent ainsi davantage les familles et les propriétaires.

Au final, les flux résidentiels tendent à renforcer les caractéristiques socio-économiques des actifs déjà installés dans les zones d'emploi.

Les marchés locaux du travail interagissent entre eux. Si l'essentiel des besoins de main-d'œuvre est assuré par les actifs résidant à l'intérieur d'un marché, celui-ci est également alimenté par des flux externes composés d'actifs **navetteurs** et d'actifs **migrants résidentiels**. Du fait de ces mobilités, il n'y a pas forcément de lien entre les évolutions de la population active, de l'emploi et du chômage. Les mobilités peuvent également renforcer les caractéristiques socio-économiques des territoires (zones à tendance plus résidentielle, à forte concentration d'emplois, profils d'actifs similaires, etc...).

En 2017, le Grand Est compte 2 601 900 **actifs**. Entre 2012 et 2017, la population active a baissé de 1,2 %. Entre 2016 et 2017, 36 700 actifs ont quitté la région et 30 700 s'y sont installés en provenance d'une autre région métropolitaine, 1 200 d'un territoire outre-marin et 11 000 de l'étranger. Les transformations profondes des modes de travail suite à la crise sanitaire liée au Covid-19 pourraient à l'avenir modifier les arbitrages résidentiels des actifs, notamment au regard de la proximité au lieu de travail.

## 50 500 actifs ont déménagé d'une zone d'emploi de la région à une autre

Entre 2016 et 2017, 12,5 % des actifs du Grand Est, soit 324 600 personnes, ont déménagé. 46,5 % se sont installés dans une commune du même département, 33,4 % dans un logement de la même commune, 8,8 % dans un autre département de la région et 11,3 % ont quitté la région. Au total, 50 500 actifs ont déménagé d'une **zone d'emploi** du Grand Est à une autre. La moitié d'entre eux a moins de trente ans. Du fait de leur jeunesse, ils sont plus souvent bacheliers ou diplômés du supérieur (69,2 % contre 54,4 % des **stables**). Ils occupent plus fréquemment une profession intermédiaire, d'employé ou de cadre (71,8 % contre 65,4 %) et sont plus souvent en couple sans enfant ou seuls.

## Les zones d'emploi en situation favorable sont plus attractives

Selon la situation sur le marché du travail, quatre catégories de zones d'emploi peuvent être distinguées dans le Grand Est ► **encadré**. Plus de la moitié des

flux résidentiels inter-zones d'emploi concernent les zones en hausse d'emploi. L'accès à l'emploi est logiquement un déterminant de ces migrations d'actifs puisque ces dix territoires concentrent 59 % des emplois, auxquels s'ajoutent des emplois frontaliers. Dans ces zones, le solde migratoire est positif, notamment à Sélestat ► **figure 1**. Nancy et Remiremont sont deux exceptions, avec un solde migratoire négatif et une situation du marché du travail favorable. À l'inverse, les neuf zones vulnérables ou très vulnérables n'accueillent que 21,3 % des migrants résidentiels et ont un solde migratoire négatif.

## Des migrations résidentielles de proximité

La situation du marché du travail est donc un déterminant des migrations. Néanmoins, celles-ci dépendent également de la distance. Les flux les plus importants sont essentiellement des flux de proximité et dirigés vers des zones peuplées. En particulier, l'ouest de la région échange peu avec les autres zones ; de façon générale, il y a moins de flux inter-zones à l'ouest ► **figure 2**. Les flux résidentiels

En partenariat avec :



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
GRAND EST

Liberté  
Égalité  
Fraternité

de ces zones sont importants avec l'Île-de-France, région riche en emplois, ou avec les Hauts-de-France pour les actifs résidant dans la zone de Reims. Les navettes domicile-travail sont également très fréquentes avec la zone de Paris, très dense. La modélisation gravitaire permet d'évaluer les interactions spatiales et les phénomènes d'attractivité. Plus les territoires sont denses, plus les échanges seront nombreux et le seront d'autant plus que la distance entre les deux zones est courte. Appliquée aux migrations résidentielles, la modélisation permet d'étudier les échanges entre deux zones en tenant compte de leur population et de la distance qui les sépare. Elle révèle un manque d'attractivité résiduelle pour les flux intrarégionaux pour les zones de Strasbourg, de Nancy, de Forbach et de Charleville-Mézières. Au contraire, les zones de Thionville, de Haguenau, de Troyes et de Verdun sont plus attractives dans les faits que dans les prévisions du modèle.

Ainsi, d'autres déterminants que le niveau de l'emploi et la distance interviennent dans la décision de migration résidentielle. Un marché local du travail attractif n'amène pas forcément les actifs à s'y installer. Le choix de résidence dépend de la proximité géographique du lieu de travail, mais aussi d'autres facteurs tels que la situation de famille, le prix de l'immobilier, l'accès à certains services... Les actifs peuvent choisir de résider dans une zone différente de celle de leur lieu de travail. Dans ce cas, ils effectuent des trajets domicile-travail. C'est le cas de 43,3 % des migrants : 13,5 % d'entre eux se déplacent en transports en commun (soit 2,5 points de plus que les stables).

### Les zones « en hausse d'emploi » : des comportements différents selon le profil des actifs migrants

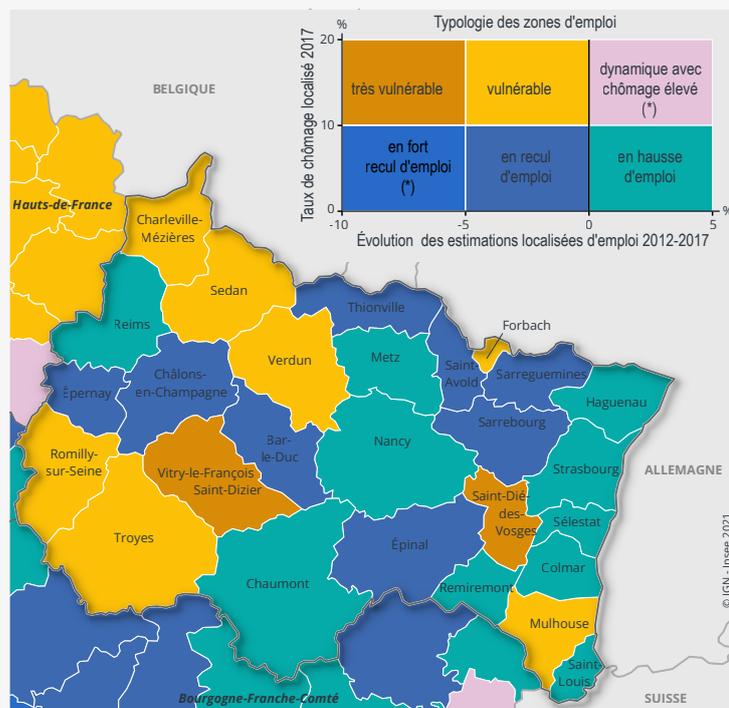
Dans les dix zones « en hausse d'emploi », le solde migratoire est proche de zéro  
 ► **figure 3.** Les actifs s'installant dans ces territoires sont plus souvent des personnes vivant seules. Un tiers des entrants dans la zone de Nancy vivent seuls (contre un quart des actifs de la région). Ce sont de jeunes actifs, 60,7 % ont moins de trente ans contre 53,9 % des migrants de la région. Une part plus élevée de ces migrants vit et travaille dans la même commune ou dans la zone. La part d'actifs au chômage est également plus faible d'un point. Dans l'ensemble, les actifs s'installent dans ces zones afin de se rapprocher de leur lieu de travail. C'est également le cas des actifs s'installant dans la zone de Saint-Louis en considérant l'emploi frontalier. En effet, seulement 35,5 % des entrants travaillent dans la zone, mais un tiers effectue des navettes vers la Suisse. Le choix de résidence dans les zones de Sélestat et de Haguenau est le fait d'actifs au profil différent. Ils sont

### ► Des marchés locaux du travail hétérogènes

En 2017, 2 141 000 emplois sont occupés dans la région. Ce chiffre est globalement stable depuis 2012 (+ 0,4 %). À ces emplois, il faut ajouter les 176 000 actifs qui résident dans la région mais travaillent dans l'un des quatre pays frontaliers.

Cette évolution globale cache des disparités importantes. Entre 2012 et 2017, l'emploi baisse ainsi de 5,8 % dans la zone d'emploi de Saint-Dié-des-Vosges et augmente de 4,1 % dans celle de Saint-Louis. Les taux de chômage, également très différents entre zones, renforcent le contraste. Taux de chômage (inférieur ou supérieur à 10 %) et évolution de l'emploi (positive, négative de plus de 5 %, négative de moins de 5 %) permettent de distinguer quatre profils de zones d'emploi dans la région.

### ► Typologie des zones d'emploi : évolution de l'emploi entre 2012 et 2017 et taux de chômage localisé en 2017

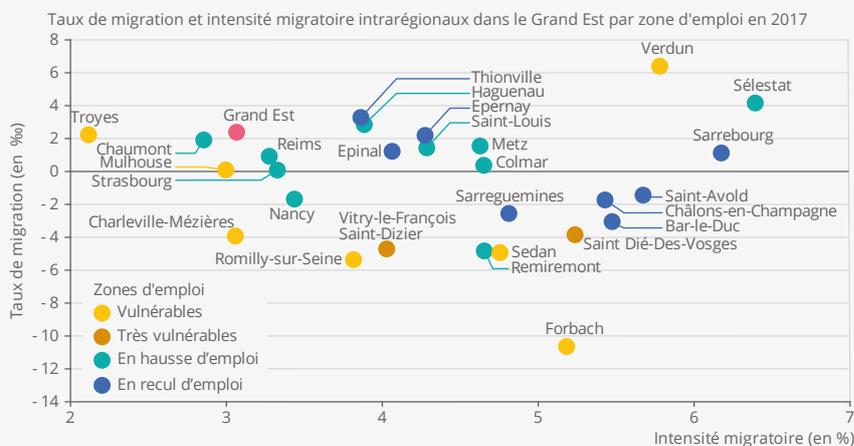


\* profil non présent dans le Grand Est

**Lecture :** les zones « en hausse d'emploi » ont un taux de chômage inférieur à 10 % en 2017. Dans les zones « en recul d'emploi », l'emploi baisse jusqu'à 5 % et le taux de chômage est inférieur à 10 %. L'emploi baisse jusqu'à 5 % dans les zones « vulnérables » et le taux de chômage est supérieur à 10 %. Dans les zones très vulnérables, l'emploi baisse de plus de 5 % et le taux de chômage est supérieur à 10 %. L'emploi augmente et le taux de chômage est supérieur à 10 % dans les zones « dynamiques avec chômage élevé ».

Source : Insee, estimations d'emploi localisé 2012 et 2017, taux de chômage localisé 2017.

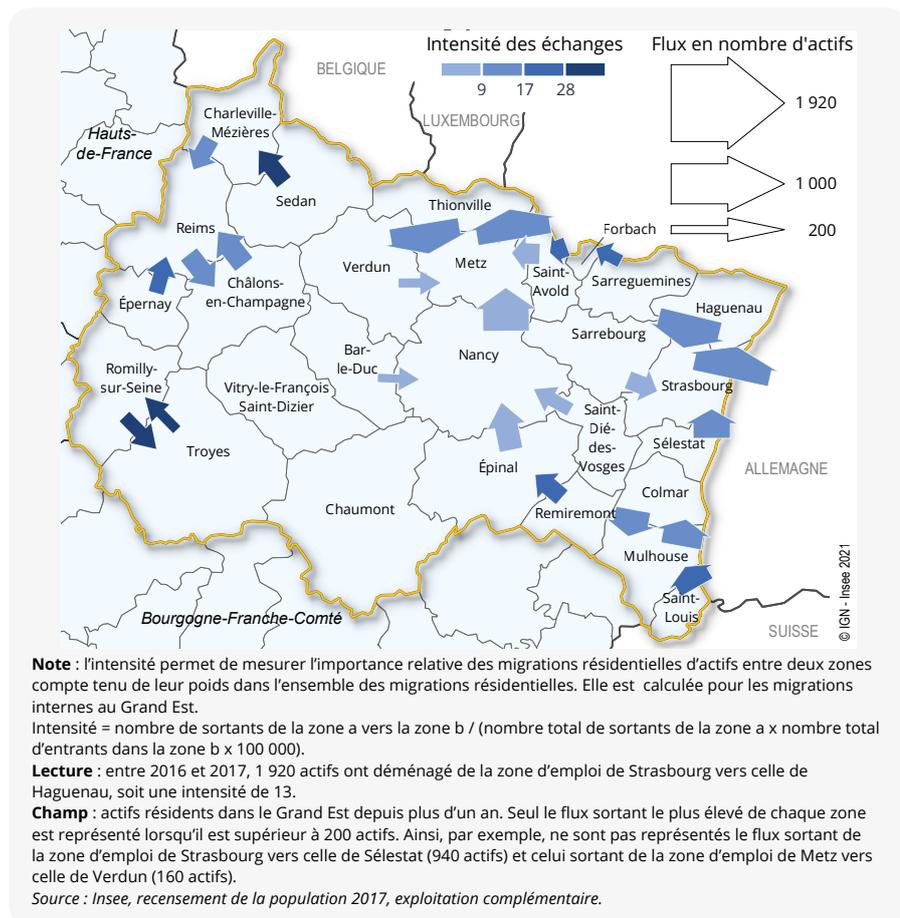
### ► 1. Taux de migration et intensité migratoire intrarégionaux par zone d'emploi dans le Grand Est en 2017



**Lecture :** L'intensité migratoire de la zone de Thionville est de 4 % c'est-à-dire que les flux migratoires (entrées et sorties) sont de 4 pour 100 actifs résidents. Rapportée à sa population active moyenne en 2017, la zone d'emploi de Thionville gagne 3 actifs pour 1 000 du fait des migrations intrarégionales.

Source : Insee, recensement de la population 2017, exploitation complémentaire.

## ► 2. Flux résidentiels d'actifs les plus élevés au sortir d'une zone d'emploi dans le Grand Est en 2017



prévoit la modélisation. Un logement à soi et/ou plus grand peut primer sur la proximité du lieu de travail. Le prix médian des terrains à bâtir est de 1,7 fois supérieur dans l'Eurométropole que dans la communauté de communes de Sélestat et dans la communauté d'agglomération de Haguenau.

### Les zones « en recul d'emploi » : une attractivité résidentielle

Dans les huit zones « en recul d'emploi », le solde des migrations résidentielles est légèrement positif. Ces zones sont toutes limitrophes de celles regroupant les grandes agglomérations de la région (Reims, Nancy, Metz, Strasbourg). Les actifs entrants sont plus souvent en couple avec des enfants (25,8 % contre 22,5 % dans la région) et plus souvent propriétaires (36,3 % contre 31,6 %). Plus de la moitié d'entre eux sort de la zone pour se rendre sur son lieu de travail. Dans ce cas, ils se déplacent à 87,6 % avec un véhicule motorisé (contre 77,8 % des entrants vivant et travaillant dans la même zone). La motivation du déménagement n'est donc pas la proximité géographique immédiate du lieu de travail. La décision peut être influencée par l'offre immobilière (type, taille des logements, prix).

Par conséquent, les navettes domicile-travail sont fréquentes notamment dans les zones de Sarrebourg et de Saint-Avold. La zone d'emploi de Thionville est un cas particulier. Le prix médian des terrains à bâtir dans la communauté d'agglomération des Portes de France-Thionville est supérieur de 46 % à celui du département de la Moselle en 2019. Choisir d'y résider, c'est se rapprocher du marché du travail luxembourgeois. Elle accueille d'ailleurs plus d'actifs que ce que ne prévoit la modélisation.

Les actifs s'y installant sont moins souvent au chômage : un tiers a continué des études au moins 3 ans après le baccalauréat. Ils ont rarement plus de 40 ans et sont plus souvent en couple sans enfant (35,6 % contre 31,5 % au niveau Grand Est), 61,9 % travaillent en dehors de la zone.

### Les zones « vulnérables » et « très vulnérables » : davantage de chômeurs et de locataires en logement HLM

Dans les sept zones « vulnérables », le solde migratoire est négatif. La part des locataires de logement HLM parmi les entrants y est plus élevée (12,4 % contre 9,7 % dans le Grand Est), notamment dans les zones de Mulhouse, de Reims, de Troyes et de Romilly-sur-Seine. La part d'actifs se déclarant chômeurs est supérieure d'un point à la moyenne régionale. L'accès au parc de logements sociaux peut être pour un actif sur huit la motivation du

## ► 3. Caractéristiques des actifs mobiles et stables selon le type de zone d'emploi dans le Grand Est

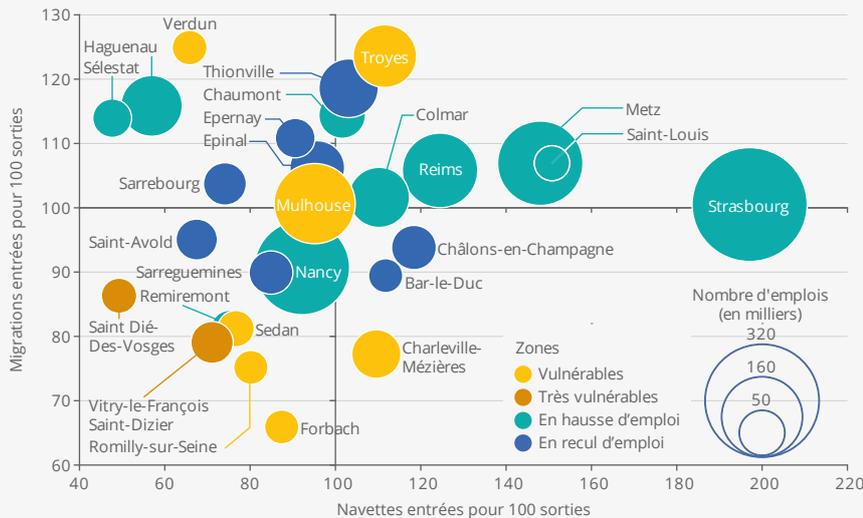
Zone d'emploi		en %					
		En hausse d'emploi	En recul d'emploi	Vulnérable	Très vulnérable	Grand Est	
Part de	Chômeurs	Stables	12,5	12,8	15,9	16,5	13,4
		Entrants	19,0	19,3	21,2	26,9	19,7
Adultes d'un couple sans enfant		Stables	22,3	22,5	21,9	23,8	22,3
		Entrants	32,0	32,3	28,7	31,3	31,5
		Stables	41,8	43,3	42,6	42,0	42,3
		Entrants	20,4	25,8	24,6	20,9	22,5
Situation familiale	Adultes d'une famille monoparentale	Stables	6,4	6,3	6,8	6,5	6,5
		Entrants	4,5	5,1	5,6	7,3	5,0
Personnes vivant seules		Stables	16,0	14,1	14,8	14,6	15,3
		Entrants	27,3	23,3	25,3	20,6	25,7
Autres		Stables	13,5	13,8	13,9	13,1	13,6
		Entrants	15,8	13,6	15,8	20,0	15,4
Logement	Propriétaire ou logé(e) gratuitement	Stables	60,3	68,1	63,2	67,0	62,8
		Entrants	28,0	36,3	34,0	38,4	31,6
	Locataire non HLM	Stables	24,6	20,5	21,8	19,9	23,0
		Entrants	58,6	53,2	50,1	46,3	55,3
Locataire logement HLM		Stables	14,2	10,5	14,3	12,2	13,4
		Entrants	9,2	8,8	12,4	11,0	9,7
Navetteur hors zone d'emploi		Stables	19,3	34,8	21,7	19,3	23,1
		Entrants	39,5	52,0	42,8	42,5	43,3
Navetteur hors zone d'emploi utilisant les transports en commun		Stables	13,0	10,4	7,5	5,6	10,9
		Entrants	17,2	10,6	9,2	7,0	13,5
Navetteur hors commune		Stables	67,3	73,5	70,6	66,0	69,2
		Entrants	71,4	78,9	75,3	65,25	73,8

Source : Insee, recensement de la population 2017, exploitation complémentaire.

plus nombreux à vivre en couple avec ou sans enfant (75,1 % et 70,2 % contre 54 % de l'ensemble des mobiles du Grand Est) et sont plus souvent propriétaires (40,7 % et 47,2 %). Ces zones sont limitrophes des zones de Strasbourg ou de Colmar et des emplois frontaliers allemands. Les actifs sont bien plus nombreux à effectuer des

navettes pendulaires. Respectivement 63,7 % et 56,2 % des nouveaux arrivés à Sélestat et Haguenau effectuent des **trajets domicile-travail** vers une autre zone ► **figure 4**. Dans la zone de Strasbourg, il y a deux fois plus de navetteurs entrants que de sortants. La zone attire moins les migrants résidentiels que ce que ne

#### ► 4. Répartition des zones d'emploi du Grand Est selon les migrations résidentielles et les navettes domicile-travail



**Lecture :** en 2017, dans la zone d'emploi de Strasbourg, 101 actifs ont emménagé pour 100 actifs qui ont déménagé. Par contre, 197 actifs entrent dans la zone pour y travailler quand 100 en sortent.  
**Champ :** actifs résidant dans le Grand Est depuis plus d'un an.  
**Source :** Insee, recensement de la population 2017, exploitation complémentaire.

déménagement s'ils remplissent les conditions. Ils ont souvent moins de 30 ans, vivent seuls ou en couple sans enfant, et par effet de génération sont plus souvent bacheliers.

Enfin dans les deux zones où l'emploi baisse fortement (de 1,1 % en moyenne par an à Vitry-le-François Saint-Dizier et de 1,2 % à Saint-Dié-des-Vosges) et où le taux de chômage est supérieur à 10 %, le solde migratoire est négatif. Les actifs s'y installant sont plus souvent propriétaires ou locataires d'un logement HLM. La part des chômeurs est supérieure de 7 points à celle de la région.

Les actifs entrants en emploi travaillent plus souvent dans leur commune de résidence (34,8 % contre 26,2 % dans la région).

Véronique Batto, Isabelle Manné (Insee)

Retrouvez plus de données en téléchargement sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

#### ► Pour en savoir plus

- **Challand C., Manné I.**, « Les actifs qui déménagent : plus jeunes, plus qualifiés, mais aussi plus souvent chômeurs », *Insee Analyse Grand Est* n° 107, janvier 2020.
- **Challand C., Manné I.**, « Actifs arrivant de l'étranger dans le Grand Est : deux sur cinq viennent d'un pays frontalier », *Insee Flash Grand Est* n° 29, janvier 2020.
- **Baccaini B., Garnier M., Haran L.**, « Les mobilités résidentielles en France, tendances et impacts territoriaux », *rapport 2018 du CGET et de l'Observatoire des territoires*, 121 pages.
- **Delahaye M., Lu A.-V.**, « Les marchés locaux du travail dans le Grand Est, entre population, emploi et mobilités », *Insee Dossier Grand Est* n° 3, octobre 2016.

#### ► Sources

Les données concernant les actifs sont issues de l'exploitation complémentaire du **recensement de la population 2017**. Les données ayant permis de classer les zones d'emploi sont issues des **estimations d'emploi localisé de 2012 et 2017** ainsi que **les taux de chômage localisés 2017**. Les données du prix des terrains à bâtir sont issues de l'**enquête EPTB** réalisée par le service de la donnée et des études statistiques (SDES) du ministère de la Transition écologique et solidaire.

#### ► Définitions

Les **actifs** regroupent la population active en emploi et les chômeurs.

Une **zone d'emploi** est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent.

Les **navettes domicile-travail** correspondent aux déplacements quotidiens entre le domicile et le lieu de travail. Par conséquent, les **navetteurs** sont les personnes qui se déplacent entre leur lieu de résidence et leur lieu de travail. Sont ici considérées comme navetteurs, les personnes dont la zone d'emploi de résidence est différente de la zone d'emploi de leur lieu de travail.

Une **migration résidentielle** est un changement durable de lieu de résidence. Le recensement de la population 2017 permet de connaître pour les personnes vivant en France les migrations résidentielles intervenues l'année précédant celle de recensement. Les personnes décédées et les personnes ayant déménagé à l'étranger sont exclues du champ tout comme les personnes ayant déménagé dans un logement déjà occupé (retour chez les parents, emménagement dans le logement d'un conjoint...).

Les **chômeurs au sens du recensement de la population** sont les personnes (de 15 ans ou plus) qui se sont déclarées chômeurs (inscrits ou non à Pôle Emploi) sauf si elles ont, en outre, déclaré explicitement ne pas rechercher de travail ; et d'autre part les personnes (âgées de 15 ans ou plus) qui ne se sont déclarées spontanément ni en emploi, ni au chômage, mais qui ont néanmoins déclaré rechercher un emploi.

La méthode d'estimation des **taux de chômage localisés** repose sur l'estimation d'une part du chômage (numérateur) et, d'autre part, de l'emploi (une partie du dénominateur), par zone d'emploi et par département.

**Taux de migration net :** se définit par le **solde migratoire**, soit la différence entre le nombre d'entrants et celui des sortants, rapporté à la population active moyenne de la zone.

**Intensité migratoire :** se définit par le rapport entre les entrées plus les sorties (échanges) de migrants résidentiels et la population active moyenne.

On parle ici de **population active stable** pour désigner les actifs présents depuis plus d'un an dans la zone et on parle de **mobiles ou de migrants ou d'entrants** pour ceux ayant déménagé au cours de l'année.

